



Primes RENOLUTION

ATTESTATION DE L'ENTREPRENEUR - VOLET TECHNIQUE STRUCTURE DE LA TOITURE (E1)

Version du 24/11/2022

Il y a deux types d'Attestations d'entrepreneur : un volet «Informations générales» et ce «volet technique». Si vous demandez plusieurs primes en même temps, il faut remplir la partie «Informations générales» une seule fois par entrepreneur. Le «volet technique» est à remplir pour chaque prime demandée. Veuillez joindre toutes ces attestations lors de votre demande de Primes RENOLUTION.

1. Renseignements concernant les travaux éligibles

Complétez les montants (HTVA) correspondant aux travaux éligibles tels que compris dans la ou les factures.

- Les travaux relatifs au placement ou au remplacement des ouvrages destinés à supporter la couverture (charpente, chevronnage, gîtage, lattage, voligeage, panneautage) : _____ , _____ €
- Le renforcement structurel destiné à supporter une toiture verte ou toiture stockante en eau : _____ , _____ €

2. Renseignements concernant la localisation des travaux

Indiquez le plus précisément possible la localisation des travaux au sein du logement (étage et pièce concernée, situation précise dans la pièce, emplacement extérieur de la zone concernée sur la parcelle, etc.) :

.....

.....

.....

.....

.....

3. Signature de l'entrepreneur·e

Fait le __ / __ / ____

À _____

Signature et cachet